

La délégation départementale
du Rhône et de la Métropole

Affaire suivie par :
Pôle régional de veille sanitaire
04 72 34 31 52
ars-dt69-veille-gestion-alertes-sanitaires@ars.sante.fr

Lyon, le 16/06/2023

**Information aux professionnels non concernés par la prise d'un traitement antibiotique
préventif
Entreprise Nouvelle MIC France à Vaulx en Velin**

Un cas d'infection invasive à méningocoque , ayant fréquenté votre entreprise, a été signalé à l'Agence Régionale de Santé le 16/06/2023.

Cette maladie se manifeste le plus souvent par une méningite, dont les signes principaux sont la fièvre et des maux de tête, souvent accompagnés de vomissements. Des taches de purpura (petites lésions de couleur rouge violacée) peuvent apparaître sur la peau.

Le méningocoque est un germe très fragile qui ne survit pas dans l'environnement. La transmission entre les personnes se fait par l'intermédiaire des sécrétions provenant de la gorge et seulement en cas de contact **direct, rapproché, prolongé, face à face** avec le malade, dans les 10 jours qui ont précédé le diagnostic.


Conformément aux directives du Ministère de la Santé, un traitement préventif par antibiotique a été proposé aux personnes ayant eu ce type de contact et les personnels répondant à ces critères ont été directement contactés pour prendre le traitement recommandé.

D'après l'enquête réalisée, **vous n'avez pas été en contact très proche avec le malade et vous ne nécessitez pas de traitement antibiotique.**

Si toutefois, dans les dix jours qui viennent, vous présentez des signes pouvant faire suspecter une maladie infectieuse (fièvre, maux de gorge, maux de tête, éruption sur la peau, vomissements, diarrhées...) nous vous invitons, par précaution, à consulter rapidement votre médecin et à l'informer qu'un cas d'infection à méningocoque est survenu récemment dans votre milieu professionnel (en lui présentant cette note d'information).

Enfin, il n'y a pas de vaccination préventive à envisager dans le cas présent et la fermeture ou la désinfection des locaux est inutile.

Le Médecin de l'ARS,

Docteur Julien BERRA

Médecin de Veille Sanitaire
de la Délégation Départementale du
Rhône-Métropole de Lyon